



Pastille MAUX DE GORGE

Lire attentivement la notice avant d'utiliser ce dispositif médical et respecter les conseils d'utilisation. Si vous avez des questions, merci de vous adresser à votre médecin ou votre pharmacien.

PASTILLES POUR LA GORGE

GOÛT CERISE – SANS SUCRE

CONTRE LES MAUX DE GORGE, LA TOUX ET L'ENROUEMENT

Indication : ActiRhino® Pastille Maux de gorge est destiné au traitement des maux de gorge, de la toux et de l'enrouement (en cas de rhume par exemple) et pour favoriser l'hydratation des muqueuses de la bouche et de la gorge.

Réservé aux adultes et aux enfants de plus de 6 ans.

Présentation : Boîte de 24 pastilles pour la gorge goût cerise – Sans sucre.

Composition : Extrait de lichen d'Islande, Extrait de mauve, Vitamine C, Isomalt, Menthol, Sucralose, Arôme cerise, Colorant naturel.

Mode d'action : Les agents actifs d'ActiRhino® Pastille Maux de gorge :

- Forment un **film protecteur sur les muqueuses irritées** de la bouche et de la gorge.
- **Apaisent les symptômes du rhume** tels que les maux de gorge, la toux et l'enrouement.
- **Réhydratent efficacement les muqueuses** de la gorge et atténuent les douleurs.

Conseils d'utilisation : Les pastilles ActiRhino® Maux de gorge peuvent être prises plusieurs fois par jour à raison d'une par heure, selon les besoins.

Ne pas dépasser la dose quotidienne de 6 pastilles.

Pour les enfants de 6 à 16 ans, la dose quotidienne ne doit pas dépasser 3 pastilles maximum.

Laisser fondre lentement la pastille dans la bouche sans la croquer.

Durée de traitement : En l'absence d'amélioration après 7 jours, consulter un médecin ou un pharmacien.

Dans quelles circonstances ces pastilles pour la gorge ne doivent pas être utilisées ?

Ne pas utiliser chez l'enfant de moins de 6 ans.

Ne pas utiliser en cas d'une hypersensibilité à l'un de ses ingrédients ou en cas de doute.

Le menthol peut déclencher des réactions d'hypersensibilité chez les personnes prédisposées.

Il n'y a pas de données cliniques disponibles concernant l'utilisation du produit pendant la grossesse.

ne pas utiliser ce produit pendant la grossesse sans avis médical.

Si vous souffrez d'une intolérance à certains sucres/produits de substitution du sucre, ne pas utiliser ce produit sans avis médical.

Dans certains cas rares, liés aux produits de substitution du sucre que sont l'isomalt et le sucralose, il est possible qu'une consommation excessive ait un effet laxatif.

Ces pastilles pour la gorge peuvent-elles être également prises avec d'autres médicaments ?

Aucune influence sur l'efficacité de médicaments n'a été mise en évidence dans le cadre d'une utilisation conforme de ces pastilles pour la gorge.

Les pastilles ne doivent pas être utilisées simultanément avec des médicaments administrés par voie orale, ni avec des produits d'usage courant (tels que les aliments, les boissons ou les dentifrices). Veuillez à respecter un intervalle suffisant entre les différentes prises.

Effets secondaires :

Aucun effet secondaire n'est à attendre dans le cadre d'une prise conforme aux instructions.

Conservation :

Conserver hors de portée des enfants.

À conserver au sec à entre 5 °C et 25 °C.

La date de péremption des pastilles pour la gorge est imprimée sur l'emballage et la plaquette.

Ne pas utiliser si l'emballage est endommagé. Ne plus consommer ces pastilles si la date de péremption est dépassée. L'élimination du dispositif médical doit se faire conformément à la réglementation locale en vigueur.

Dernière mise à jour des informations : mai 2021

 Fabricant : HCE GmbH
HARBURGER SCHLOSSSTR. 14
D-21079 HAMBURG - ALLEMAGNE
www.hc-experts.com

 Distributeur : LABORATOIRES GRIMBERG
44 AVENUE GEORGES POMPIDOU
92300 LEVALLOIS-PERRET - FRANCE
www.actirhino.fr



Dispositif médical

0 809 108 155

Service & appel
gratuits

GRIMBERG
Laboratoires